

BULLETIN MUNICIPAL VALLON-EN-SULLY

SEPTEMBRE 2021



-----SOMMAIRE-----

Le mot du Maire :	page 3
Budget communal :	pages 4 et 5
Bâtiments :	pages 6, 7 et 9
Matériel :	page 7
Voirie :	pages 8 et 9
Personnel :	page 6
Actus :	pages 10 et 13 à 17
Le droit et vous :	page 11
Commerces :	page 12
Tourisme :	pages 18 à 20
Associations :	pages 21 à 25
Informations utiles :	pages 26 et 27
Quizz :	page 28

BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VALLON-EN-SULLY :

Mairie : Avenue Marx Dormoy - 03190 Vallon-en-Sully - Tél : 04 70 06 50 10 -

Fax : 04 70 06 51 18 - Courriel : mairie.vallonensully@wanadoo.fr

Site internet : www.vallonensully.net

Directeur de publication : Mohammed KEMIH, Maire de Vallon-en-Sully.

Rédaction : Commission Communication de Vallon-en-Sully : M. KEMIH, M. MUGUET

Mme DURNEZ, M.LAS, Mme PELLISSIER et M.CAURET.

Impression : Imprimerie des Marais

Distribution : La Poste.



Mesdames, Messieurs,

Après une année difficile, rythmée par les contraintes sanitaires, nous espérons tous retrouver au cours de cet été 2021, l'insouciance des années passées. Il semblerait, qu'au moment où ce bulletin vous sera distribué, de nouveaux variants de la Covid-19 risquent de venir contrecarrer ce vent de liberté que nous attendions tous.

Aussi, je profite de ce bulletin pour féliciter la grande majorité de notre population qui est d'ores et déjà vaccinée contre ce fléau. Je souhaite remercier les services administratifs et techniques de notre commune, nos médecins, pharmaciens (nes), infirmiers (ères) et pompiers (ères) pour leur engagement dans ce processus de vaccination, nos associations locales des Cèdres et Val de Cher Services, ainsi que la Communauté de Communes du Val de Cher pour le prêt gratuit de leur minibus et tous les élus et chauffeurs bénévoles qui ont acheminé, des semaines durant, des dizaines de Vallonnais vers le Centre de Vaccination de Montluçon.

Malgré cet élan de solidarité, la bataille n'est pas encore gagnée : nous n'avons pas atteint un pourcentage de vaccination suffisant pour nous garantir une fin d'année sereine. J'invite celles et ceux qui ne l'ont pas fait à ce jour, à se faire vacciner afin que la Vie de nos territoires reprenne enfin ses droits.

L'année 2021 aura également été marquée par l'actualité politique. Les 20 et 27 juin derniers, vous avez élu vos conseillers départementaux et régionaux : deux maillons essentiels du fonctionnement démocratique de notre pays, qui interviennent dans votre quotidien. Vos conseillers régionaux s'occupent, entre autres, des lycées, des transports et du développement économique. Vos conseillers départementaux s'investissent, entre autres, dans le domaine social, les collèges et les routes. Les électeurs de Vallon-en-Sully ont largement plébiscité le binôme de conseillers départementaux que j'accompagne en qualité de remplaçant, M. ABRANOWITCH et Mme CARRE et je les en remercie vivement.

Comme les années précédentes, vous trouverez dans ce Bulletin d'Informations Municipal, notre budget communal, l'actualité de notre commune, de nos acteurs économiques et de nos associations.

Cette année, très peu de manifestations ont eu lieu et de nombreuses associations en ont souffert. A l'arrêt depuis plus d'un an, certaines n'osent plus programmer quelques activités que ce soient. Elles espèrent toutes retrouver dès que possible leurs adhérents et un calendrier de festivités. Si la crise sanitaire le permet, je recevrais à la rentrée les présidents d'associations pour faire le point.

Au niveau du CCAS, nous n'avons pas pu organiser le traditionnel repas des aînés. Il a donc été décidé de distribuer des paniers garnis, composés exclusivement de produits alimentaires vendus par nos commerçants locaux. Un juste retour des choses pour ceux qui ont, au printemps 2020, largement participé à l'approvisionnement de nos habitants les plus vulnérables.

La vie économique de notre commune n'a jamais cessé malgré cette crise sanitaire. Un regain d'activité et d'attractivité pour notre commune a même été constaté. Plusieurs sites, jusqu'à ce jour fermés, ont été ou sont en passe d'être repris (Ets Jabeaudon, Eldéco...). D'autres projets devraient sortir de terre en 2021 (Intermarché, Village Seniors...). Une même attractivité concerne la Zone d'Activités de La Vauvre où de nouveaux projets devraient prochainement éclore.

Bonne lecture de votre BIM. Prenez soin de vous et des autres, pour que, demain, nous puissions enfin retrouver ce « Vivre Ensemble » qui nous manque tant.

Bien à vous.

Monsieur le Maire
M.KEMIH

Le budget communal :

Il permet de prévoir et d'autoriser les recettes et dépenses de la commune sur l'année. Il est consultable en mairie et sur le site internet de la commune. Il se décompose en 2 sections, qui doivent être à l'équilibre : le budget de fonctionnement et le budget d'investissement. C'est un budget primitif : il peut être modifié ou complété en cours d'exercice.

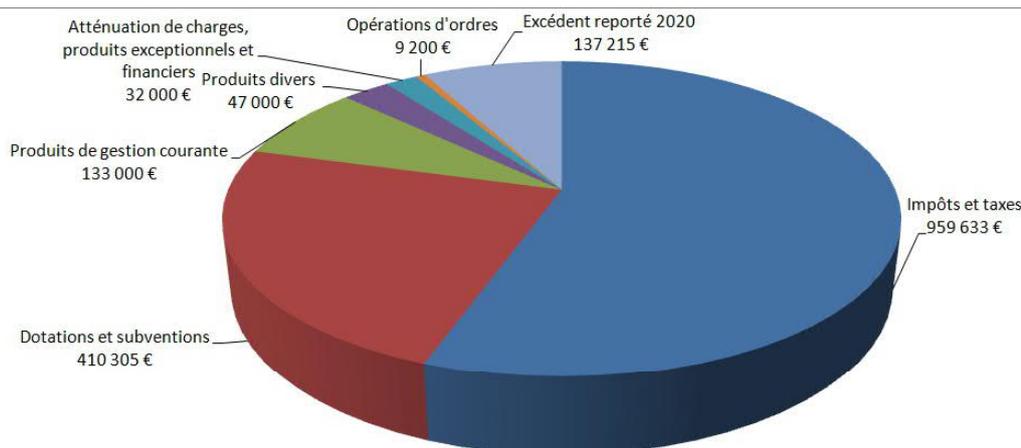
Le budget de fonctionnement :

Il comprend les recettes : ce sont les impôts et taxes (taxes foncières...), les dotations de l'Etat, les subventions ainsi que les produits de gestion courante (loyers perçus, camping...)

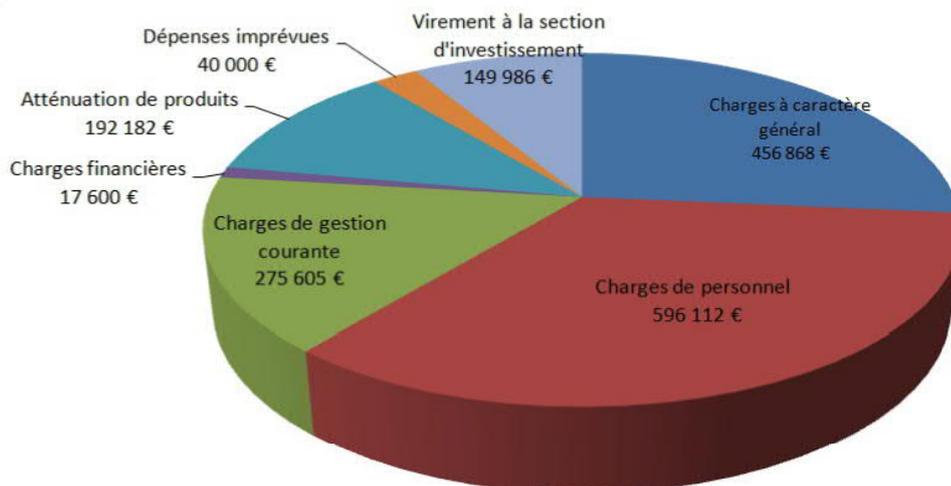
A compter de cette année la taxe d'habitation n'est plus perçue par les communes. Un nouveau schéma de financement entre en vigueur : la commune se voit transférer en 2021 le montant de la taxe foncière perçue en 2020 par le Département sur le territoire de Vallon.

Il comprend également les dépenses : ce sont les dépenses nécessaires à l'action quotidienne : le paiement des salaires du personnel, l'entretien de la commune, les consommables (électricité, fuel, gaz, essence, téléphone et internet, le wi-fi public, les assurances...), les fournitures scolaires, les travaux d'entretien des bâtiments et des véhicules, les contrats de maintenance, les fêtes et cérémonies, les modifications du PLU, les subventions aux associations, les cotisations diverses, les taxes foncières de nos bâtiments, la participation aux syndicats (Siess, Canal, SDIS, SDE03, ...), la garderie périscolaire, les intérêts des emprunts.

Les recettes de fonctionnement : (total : 1 728 353 €)



Les dépenses de fonctionnement : (total : 1 728 353 €)





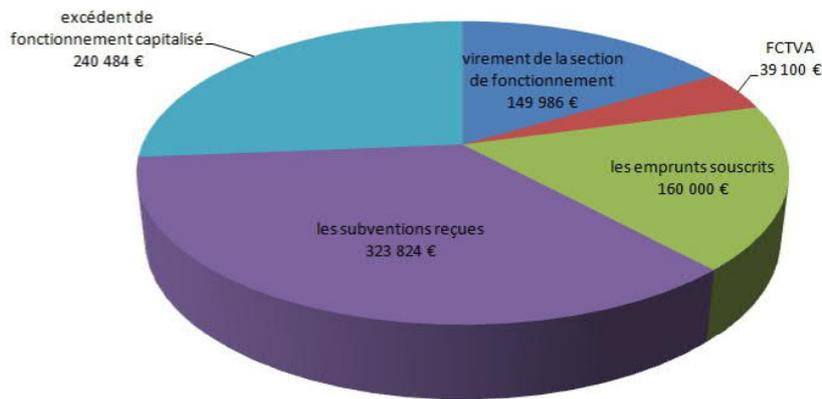
BUDGET

Le budget d'investissement :

il comprend les recettes : la récupération de TVA sur les travaux réalisés, les taxes d'aménagement, la vente de terrains ou bâtiments communaux, les emprunts, et les différentes subventions (Etat, Région, Département, Europe...).

Il comprend les dépenses : ce sont toutes les dépenses de construction, ou d'aménagement qui enrichissent le patrimoine de la commune : les travaux de voirie, l'achat ou le remplacement du matériel.

Les recettes d'investissement : (total : 913 394 €)



Comparaison des taux d'impositions communaux avec les moyennes au niveau départemental et national:

Taxe foncière (bâti):

Taux communal : 35,53%

Moyenne départementale : 41,96%

Moyenne nationale : 44,49%

(Suite à la réforme de la suppression de la taxe d'habitation : pour la taxe foncière sur le bâti il convient d'additionner le taux communal (12,66%) avec le taux départemental (22,87%) anciennement perçu par le département et maintenant perçu par la commune, soit un nouveau taux de référence de 35,53% pour la commune).

Taxe foncière (non bâti):

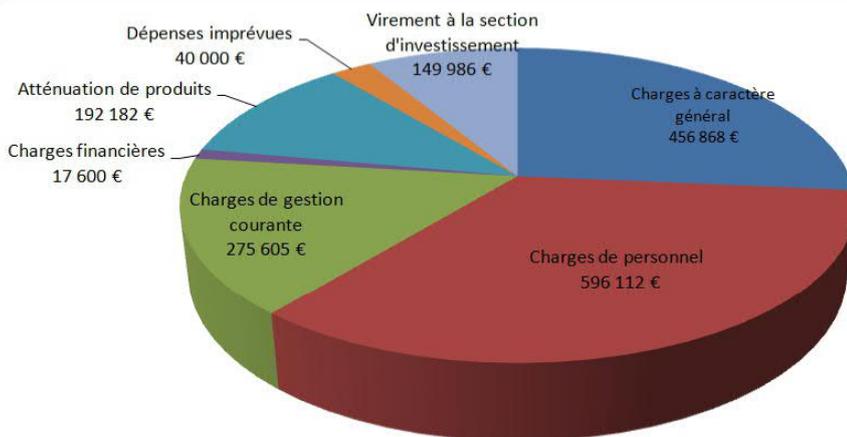
Taux communal : 35,55%

Moyenne départementale : 36,03%

Moyenne nationale : 49,79%

Les taux communaux, votés en Conseil municipal le 16 avril 2021 restent inchangés depuis de nombreuses années.

Les dépenses d'investissement : (total : 913 394 €)



En 2021, il est notamment prévu comme dépenses :

En matériels : notamment le broyeur, une débroussailluse, des panneaux de signalisation, des tableaux numériques pour les écoles, des caméras, une autolaveuse pour le complexe sportif, des tables de pique nique, des bancs extérieurs, un bureau pour l'accueil en mairie...

En voirie : entre autre, le busage du fossé aux Fontaines, l'impasse des Fauvettes, le chemin du Canal, la route de Crozet, la voie de Piray, étude de réfection du chemin du Champfort, l'accotement du lotissement des Grands Champs, le remplacement des lampes du terrain d'honneur du stade.

Travaux de réfection du pont : prise en charge par la commune d'une partie de la réfection des garde-corps et des travaux des trottoirs, ainsi que la prise en charge du financement de la réfection totale de l'éclairage avec une subvention de 60% du Syndicat Départemental de l'Energie.

Pour les bâtiments : il est prévu le changement de tous les radiateurs des logements de la gendarmerie autoroutière, des travaux de réhabilitation au 1er étage de la mairie, et la construction d'un club house au complexe sportif.

Dans le contexte actuel de diminution des dotations de l'Etat, la municipalité de Vallon continue à travailler sur les économies de fonctionnement, tout en maintenant les services à la population, et reste fidèle à l'idée de ne pas augmenter les impôts, en l'occurrence les taxes foncières.

Pour information, les taux d'imposition sont en dessous des moyennes départementale et nationale.



BATIMENTS et PERSONNEL

Point Infos Tourisme - Rue Paul Constans :

« L'immeuble » qui abritait le « Point Info Tourisme » a dernièrement été vendu à des investisseurs locatifs privés de notre bassin de vie. Cette vente va permettre la rénovation d'un ensemble de bâtiments appelés communément « îlot Suchet ». En effet, ce projet de rénovation ne pouvait se faire qu'à la condition de créer la sortie de ce futur ensemble locatif sur la rue Marcel Gaumy, c'est-à-dire, à l'arrière du « Point Infos Tourisme ». Bien que cette compétence ait été légalement transférée depuis quelques années à la Communauté de Communes et puis aujourd'hui à l'Office de Tourisme de la Vallée du Cœur de France à Montluçon, Notre commune a bataillé pour conserver ce service au sein de notre Bourg.

Pour ne pas freiner la rénovation de tout un quartier, le Point Infos Tourisme rebaptisé Point Accueil a été transféré 1 Bis route de Nassigny, juste derrière la caserne des sapeurs pompiers dans le parc municipal, à l'angle des ateliers municipaux.

Cette relocalisation à proximité de la mairie sera plus accessible aux Vallonnais et aux Touristes.

Horaires d'ouvertures : du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Tel : 04.70.06.67.48



Accueil en Mairie :

Manon Chevalier vient renforcer l'équipe des services administratifs en Mairie. Elle n'arrive pas en terrain inconnu puisqu'elle y avait déjà travaillé. Elle assure l'accueil des usagers et administrés pour les renseignements, les formalités administratives, les prises de rendez-vous ou les demandes de renseignements divers.

Changement du mobilier de l'accueil en Mairie





BATIMENTS ET MATERIEL

Construction d'un local de vie pour les associations sportives au complexe des Grands Champs:

Le Conseil municipal a décidé la construction d'un local dédié aux associations sportives. Il sera utilisé pour l'organisation de manifestations, de réunions, il abritera également la buvette lors des jours d'activités sportives. Ce type de projet est très bien subventionné (Etat, Région, Département, Fédération Française de Football Amateur, Europe).

	DETR 2020	DEPARTEMENT	REGION	FAFA
CLUB HOUSE	Programme bâtiments communaux	Programme équipements sportifs	Programme schéma cohérence régionale football limité à	programme construction de club-house limité à
259 000 € HT travaux sur APD en attendant ouverture des plis + 23 310 € HT architecte 1 300 € HT SPS non révisé 1 850 € HT CT non révisé	65 564.63 € alloués	74 931.00 € alloués	20 000 € alloués	20 000 € alloués
SOIT 285 460 € HT 342 552 € TTC				

Estimation du coût et des subventions, auxquelles pourraient s'ajouter une aide Européenne



TOTAL : 342 552€

Subventions : 180 495€

Reste à charge : 162 057€
en autofinancement

Subventionné à 52,7%

Le futur local de vie à proximité de la pelouse

Achat d'une épareuse pour les services techniques.

Une épareuse est une machine qui coupe les buissons et l'herbe au bord des routes.

Coût de 29 400€ (duquel il y a lieu de déduire la reprise de l'ancienne pour 11 400 €).

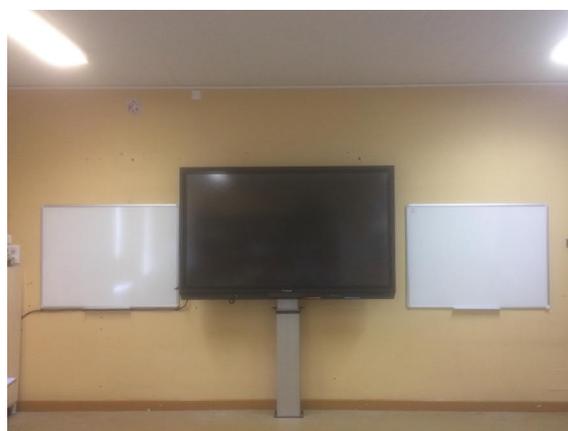




Suite à la finalisation de la voie verte, la municipalité a rénové la partie du chemin du canal réservée aux véhicules à moteurs.



Travaux d'accessibilité à l'entrée de l'accueil de la gare SNCF, financés par la région.



Acquisition de deux tableaux numériques à l'école primaire

Bilan des travaux 2020 pour les bâtiments :
Total de 31 614,92€.

Il s'agit principalement de l'entretien courant du bâti, de dépannages, des réparations diverses et des fournitures.

Les travaux les plus importants réalisés sont : remplacement des blocs de sécurité dans les bâtiments communaux pour 4 038,04 €, remplacement des dalles plafond chauffantes à l'école primaire pour 3 829,75€, remplacement des portes de garage au sous-sol de la salle polyvalente pour 2 246,40€, fourniture et pose revêtement de sol dans les appartements de la Gendarmerie Autoroutière pour 2 503,93€, travaux de rénovation dans la Mairie (en régie) pour un montant de 4 534,62€.





Une année marquée par la pandémie:

La pandémie de la COVID19 laissera des traces indélébiles. La municipalité a dû s'adapter à la situation : application des protocoles dans ses différents locaux et services (notamment les écoles) : fourniture de matériel, transformation de la salle polyvalente en centre de vaccination, des personnes âgées ont été emmenées au centre de vaccination de Montluçon par des élus. Malgré la difficulté de la tâche, les agents de la collectivité, les élus, les citoyens ont fait front et montré abnégation, courage et discipline. Nous tenons à les en remercier. Nous tenons également à saluer l'initiative de tous ces bénévoles qui ont participé à l'élaboration des masques : la municipalité a financé la matière mais sans eux rien n'aurait été possible.



Déploiement de la fibre optique :

Le déploiement de la fibre optique est en cours sur la commune.

Réseau téléphonie mobile :

Une antenne 4G Orange a été installée en 2019 route de la Gendarmerie. Une autre antenne a été installée en 2021 à l'emplacement de l'ancienne décharge (route de Nassigny) par TDF qui bénéficie aux opérateurs SFR et Free.





Entre voisins, restons courtois !

Pour que la vie en collectivité soit agréable, certaines règles s'appliquent. Pour que le bien vivre ensemble soit la norme, chacun doit rester attentif à ne pas nuire à son voisinage.

Voici quelques règles essentielles à respecter pour le bien-être de tous :

Environnement sonore de voisinage :

Les bruits de comportement sont tous les bruits provoqués de jour comme de nuit et qui dépassent la limite du raisonnable (animaux, travaux de jardinage, musique...).

Lorsque ces bruits sont commis la nuit, on parle de tapage nocturne.

Il n'existe pas d'heures précises pour définir le tapage nocturne. Pour être reconnu comme un tapage nocturne, le bruit doit avoir lieu quand il fait nuit, c'est-à-dire entre le coucher et le lever du soleil. Lorsque le bruit est commis la nuit, l'infraction pour tapage nocturne existe même lorsque ce bruit n'est pas répétitif, ni intensif, ni qu'il dure dans le temps.

Il y a tapage nocturne lorsque l'auteur du tapage a conscience du trouble qu'il engendre et qu'il ne prend pas les mesures nécessaires pour y remédier.

Arrêté municipal concernant les travaux de tonte : Les travaux de tonte susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, sont autorisés aux horaires suivants : les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, le samedi, de 9h à 12h et de 15h à 19h ainsi que le dimanche et jours fériés de 10h à 12h.

Salubrité publique :

Par mesure d'hygiène publique, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts, les espaces de jeux pour enfants.

La Mairie a mis à disposition des propriétaires des distributeurs de sacs à déjections animales dans le parc municipal et sur le parking devant la salle polyvalente.

Balayage et entretien des trottoirs et caniveaux:

En toute saison, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer les fleurs, feuilles, fruits provenant d'arbres à proximité sur les trottoirs jusqu'au caniveau en veillant à ne pas obstruer les regards d'eaux pluviales. Le désherbage doit être réalisé par arrachage ou binage : Le recours à des produits phytosanitaires est strictement interdit (il en est de même pour les agents des services techniques de la commune).

Dans le but d'embellir la commune, les habitants sont autorisés à fleurir ou végétaliser leur pied de mur. L'entretien en état de propreté des avaloirs placés près des trottoirs pour l'écoulement des eaux pluviales est à la charge des propriétaires ou des locataires. Ceux-ci doivent veiller à ce qu'ils ne soient jamais obstrués.

- Ces règles sont applicables, au droit de la façade ou clôture des riverains : pour les trottoirs, sur toute leur largeur ou s'il n'existe pas de trottoir, à un espace de 1,20 m de largeur.

Dans les temps de neige ou de gelée, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer la neige devant leurs maisons, sur les trottoirs jusqu'au caniveau, en dégagant celui-ci autant que possible. En cas de verglas, ils doivent jeter du sable, des cendres ou de la sciure de bois devant leurs habitations.

Libre passage:

Les riverains des voies publiques ne devront pas gêner le passage sur trottoir des piétons, des poussettes et des personnes à mobilité réduite. Ils devront veiller à respecter, lorsque la largeur du trottoir existant le permet, une largeur minimale de cheminement accessible de 1,20 mètre, telle que préconisée par les textes législatifs et réglementaires en vigueur. Ils ne peuvent ni y déposer des matériaux et ordures, ni y stationner des véhicules. Les saletés et déchets collectés par les riverains lors des opérations de nettoyage doivent être ramassés et traités avec les déchets ménagers. Il est expressément défendu de pousser les résidus de ce balayage dans les réseaux d'eaux pluviales. Les avaloirs et caniveaux doivent demeurer libres.

Abandon des déchets sur la voie publique:

L'abandon d'objets encombrants ou de déchets sur l'espace public est interdit. La commune pourra, lorsque les contrevenants seront identifiés, facturer les frais d'enlèvements. De même, les poubelles (ordures ménagères, cartons, plastiques, verres) doivent être retirées de la voie publique après le passage de la collecte et remisées sur les propriétés respectives.



COMMERCES

Des nouveaux professionnels de santé et commerçants se sont installés sur notre commune, nous leurs souhaitons la bienvenue.

Happy dog'zz prend le relais de Just'aux poils :

Pour prendre soin de vos chiens et de vos chats, vous pouvez prendre rendez-vous au salon ou par téléphone au 07.83.95.53.19 ou 04.70.29.49.09.

Ouverture du mardi au samedi de 9h30 à 18h.

Adresse : 4, Rue Paul Constans - Vallon-en-Sully

Page Facebook : Tapper Happy dog'zz dans la barre de recherche.



Reprise du salon de coiffure :

Monsieur Bernard MALIC a pris sa retraite après de nombreuses années de bons et loyaux services. Nous lui souhaitons une bonne retraite.

Mélinda FARGES a pris sa suite sous l'enseigne Mélinda Coiffure.

Jours et heures d'ouverture : lundi et jeudi de 9H à 19H - mardi et vendredi de 9H à 20H30 - samedi de 9H à 18H.

Adresse : 7, Rue Paul Constans - Vallon-en-Sully

Coordonnées : 04.70.06.56.17 / <https://www.melinda-coiffure.fr/>

Page Facebook : <https://www.facebook.com/melinda.coiffure03>



2 Sophrologues sur la commune:

2 professionnelles de la sophrologie ont ouvert leurs cabinets sur la commune récemment.

Sophr'ô Coeur de Soi - Christelle PILARD

Sophrologue Libératrice d'émotions et Révélatrice de ressources

11, Route du Cluzeau - Vallon en Sully

07.82.47.30.25 / cpilard07@gmail.com

Sophrologue - Maître Praticien en Méditation & Pleine Conscience - Carin VAN BUUREN

19, Rue Paul Constans - Vallon en Sully

06.82.53.22.70

Qu'est-ce que la sophrologie? :

La sophrologie est une méthode psychocorporelle utilisée comme technique thérapeutique. Elle emploie un ensemble de techniques qui vont à la fois agir sur le corps et sur le mental. Elle combine des exercices qui travaillent à la fois sur la respiration, la décontraction musculaire et l'imagerie mentale (ou visualisation). Toutes ces techniques permettent de retrouver un état de bien-être et d'activer tout son potentiel. La sophrologie permet d'acquérir une meilleure connaissance de soi et d'affronter les défis du quotidien avec sérénité.



Le 1er prix de fleurissement !

Le 1er prix du Concours de fleurissement (pour la catégorie 1001 à 5000 habitants) a été décerné à notre commune par le conseil départemental de l'Allier pour l'année 2020. Le travail des agents des services techniques, qui oeuvrent tout au long de l'année à rendre notre bourg agréable a ainsi été récompensé : félicitations à eux. Le jury a bien apprécié l'idée atypique du potager sur la place du docteur Noguères.

Sur les 317 communes que compte le département de l'Allier seules 42 communes ont été labellisées « Villes ou villages fleuris ».



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Inauguration de la place Pierre et Marguerite Cognet :

Afin de rendre hommage à Marguerite Cognet, une figure emblématique de la commune, le Conseil municipal a décidé de renommer la place Pierre Cognet en **place Pierre et Marguerite Cognet** (créateurs des maquettes présentes au musée et qui se sont investis dans beaucoup d'associations).



Les 4 fils de M. et Mme Cognet





Besoin d'aide : le service d'épicerie solidaire du bocage Bourbonnais peut vous aider.

La commune de Vallon-en-Sully fait partie des communes adhérentes à l'Épicerie Solidaire du Bocage Bourbonnais.

L'épicerie solidaire du bocage Bourbonnais fonctionne depuis septembre 2012 sous forme d'association. C'est une structure d'accompagnement social qui soutient des familles en difficultés financières, l'aide peut notamment concerner : le règlement de factures, l'achat d'équipement ménager indispensable, les réparations de voiture, les règlements de soins médicaux.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Au sein de l'Épicerie Solidaire du Bocage Bourbonnais existe un **chantier d'insertion**.

Ainsi, chaque année une vingtaine de personnes éloignées de l'emploi, sont engagées en CDD d'insertion par l'Épicerie Solidaire sur des postes d'**employé-e-s de libre service, d'hôtesse de caisse, ou de petit secrétariat / animation**.

Dans ce cadre, ces personnes vérifient et exercent leurs aptitudes professionnelles et bénéficient d'un **suivi renforcé**.

Elles effectuent en outre des stages dans d'autres entreprises afin d'accéder à un emploi durable.

**Vous êtes intéressé-e-s ?
Sous réserve d'éligibilité,
contactez le : 07 61 18 19 61**

UN BESOIN, UN PROJET ?

UNE DIFFICULTÉ FINANCIÈRE ?...

L'ÉPICERIE SOLIDAIRE DU BOCAGE BOURBONNAIS EST LÀ POUR VOUS AIDER.

Le principe : A l'Épicerie Solidaire, vous êtes accueilli-e-s sur une période déterminée, afin d'acheter tous vos produits du quotidien - alimentaire, hygiène, ménage - à :

- 70% du prix du marché

En même temps, avec l'aide d'une Conseillère en Economie Sociale et Familiale, vous vous organisez pour régler des factures impayées avec les économies dégagées - électricité, gaz, facture de réparation voiture, etc.

De plus, vous pourrez participer à des ateliers cuisine et autres animations !!

Livraison et transport possible.

N'hésitez pas à nous contacter au : 07 61 18 19 61

ou au : 07 60 17 19 87

**Notre point de vente et d'animation à Cérilly :
22, place de l'Église- Tous les mardis de 13h30 à 16h**

Besoin d'aide dans vos démarches administratives en ligne : ouverture à Vallon-en-Sully de la première Maison France Services labellisée du département.

Afin de faciliter les démarches administratives du quotidien des Français, La Poste de Vallon-en-Sully, désormais labellisée France Services, regroupe en un même lieu, un guichet unique de services publics rassemblant huit partenaires. Au-delà des services de La Poste, les clients pourront bénéficier des services de différents opérateurs, comme Pôle emploi, la CNAM, la MSA, la CAF, la CNAV, la DGFIP, et les services des ministères de la Justice et de l'Intérieur. Auparavant, La Poste de Vallon-en-Sully accueillait une Maison de Services au Public.

Refaire une carte grise, faire une demande d'allocation personnelle au logement, ou encore établir sa déclaration de revenus..., les citoyens accèdent aux services des partenaires via un espace numérique mis à disposition par La Poste (ordinateur, tablette, imprimante et scanner) et peuvent bénéficier de l'accompagnement d'un chargé de clientèle spécialement formé pour les accompagner dans leurs démarches postales et administratives en ligne. En complément, les clients ont la possibilité de s'entretenir avec un expert dans un espace confidentiel, en présentiel ou en visio-conférence, pour réaliser leurs démarches.



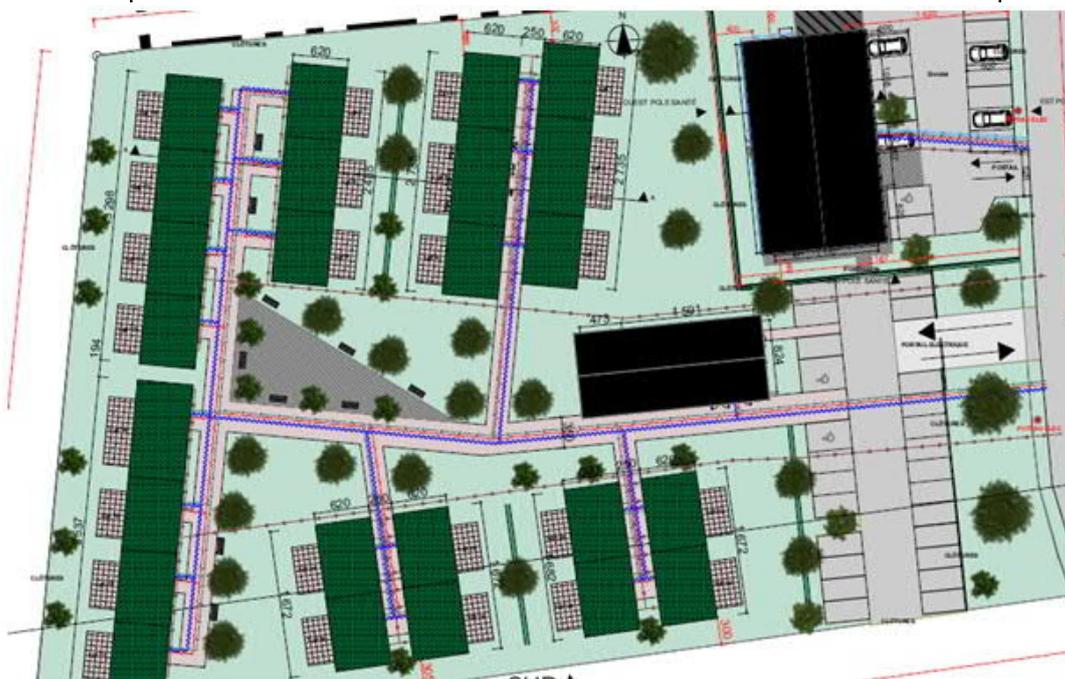
Médiatrice : Mme Ghislaine ROBERT

Maison France Services
La Poste - Rue Paul Constans
03190 Vallon En Sully
Tel : 04.70.64.64.80
mail g.mfsvallon@laposte.net
Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-16h
Samedi : 9h-12h



En 2018, l'association Val de Cher Services a été primée par la Fondation Legrand. (deuxième prix du jury) pour son projet « Habitat inclusif »; ce dernier consiste en la création de plusieurs logements dotés de services adaptés aux besoins de personnes âgées ou en situation de handicap. Entre domicile non adapté et EHPAD, cet «habitat inclusif» leur assurera l'aide, l'équipement et l'accompagnement nécessaires à leur projet de vie : aide à domicile, portage de repas, ateliers de prévention pour les seniors, téléassistance, activités, solidarité et inclusion sociale.

Des locaux à usage administratif seront construits à côté de ces logements inclusifs. Trois bureaux seront loués avec option d'achat au profit de l'association Val de Cher Services, Trois autres bureaux seront loués avec option d'achat à la commune et seront destinés à accueillir des professionnels de santé.



Vue d'ensemble du projet

La société LIVAMO est le porteur de projet et l'investisseur qui a été choisi conjointement par la Mairie et Val de Cher Services pour la construction de ce village seniors.



L'objectif des porteurs du projet, c'est la création de complexes entièrement équipés pour seniors, situés proches des commodités indispensables à la vie. Des habitations inclusives pour des seniors dynamiques, qui aspirent à un logement en adéquation avec leur mode de vie. Une totale autonomie dans un lieu de vie propice à l'échange et au partage, confortable et pratique, sécurisé et avec des loyers modérés.

Ce futur village sera composé de 25 maisonnettes, d'un pôle de convivialité, le tout sur un large terrain arboré et entièrement clos. Des habitations fonctionnelles en location et incluant de nombreux services. L'objectif est d'améliorer la vie des seniors de la commune et des environs.



Notre métier, vous rendre la vie plus facile.

Val de Cher services est un Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile géré par une Association à but non lucratif créée en 1971. Nous fêtons nos 50 ans en 2021. Notre objectif est de permettre le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie dans les meilleures conditions et le plus longtemps possible.

Services à la personne



Aide à domicile

Ménage, courses, entretien du linge, préparation des repas, accompagnement...

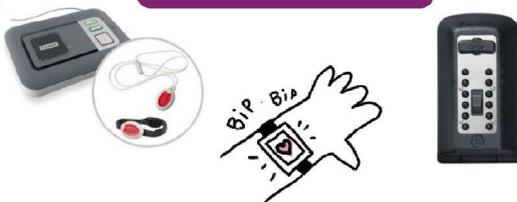
Maintien à domicile



Auxiliaire de vie sociale

Aide au lever-coucher, aide à la toilette, à l'habillage-déshabillage, aide à la prise des repas

Assistance



Téléassistance

Boitier de téléassistance, coffre à clés, mobile, montre connectée

Prévention



Espace Prévention séniors

Ateliers prévention, conférences, lien social, sorties collectives, découverte des outils numériques

Nous intervenons sur les communes suivantes de l'Allier et du Cher :

Département de l'Allier : Audes, Chazemais, Cosne d'Allier, Courçais, Estivareilles, Haut-Bocage, Hérisson, Huriel, La Chapelaude, Le Brethon, Meaulne, Nassigny, Reugny, Saint-Angel, Saint-Caprais, Saint-Désiré, Saint Victor, Urcay, Vallon-en-Sully, Vaux, Venas, Verneix – **Département du Cher :** Epineuil-le-Fleuriel, Saulzais-le-Potier, Saint Vitte, Vesdun.

Val de Cher services - 8 rue des 3 frères Pasquier 03190 Vallon en Sully

04 70 06 54 84 - contact@valdecherservices.fr - www.valdecherservices.fr

Nous sommes à votre écoute du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00



Un nouvel élevage de poules pondeuses sur la commune (Lieu dit Les Boutais) :

Le projet initié en août 2020 avec l'achat du terrain, vient d'aboutir. Un bâtiment flambant neuf a été construit. 12 000 poules pondeuses picorent ainsi à leur gré à l'intérieur comme à l'extérieur. La production est classée Bio de plein air. L'exploitation est en contrat avec l'entreprise "Matines"
Plus d'informations sur la page Facebook : "Les poules de Laura"



3 élèves du collège de Vallon-en-Sully récompensés au concours de l'association des membres de l'ordre des palmes académiques (AMOPA):

La remise des prix a eu lieu à Vallon-en-Sully le vendredi 2 juillet. Ils ont été récompensés pour leur travail sur le thème "Nous l'Europe". Un travail remarquable a été réalisé par nos collégiens de 3ème, puisque Manon Pallienne, Wolgane Jomier et Théau Kerdonneuf figurent dans le palmarès final. Félicitations à eux ainsi qu'à l'équipe éducative.

NB: Ce concours concernait la session 2019-2020 mais la remise des prix avait dû être décalée en raison de la crise sanitaire.

Ils vont quitter l'école pour le collège :

Une sympathique cérémonie s'est déroulée le jeudi 1er juillet à l'école élémentaire où les 19 élèves de CM2 ont reçu un dictionnaire français/anglais en cadeau de fin de scolarité de la part de la municipalité.

Ils ont pour la plupart effectué toute leur scolarité dans cet établissement et c'est avec une certaine émotion que les « grands de CM2 » vont le quitter pour devenir à la rentrée « les petits sixième » au collège.

Monsieur le Maire, qui était accompagné de l'adjointe aux affaires scolaires, leur a remis le dictionnaire destiné à les accompagner tout au long de leur cursus scolaire.

L'attestation « Savoir Rouler A Vélo » leur a également été remise à cette occasion par Madame la directrice de l'école.





Vallon-en-Sully labellisée "Station Verte" :

Notre commune est une « Station Verte »,
le 1er label d'écotourisme.

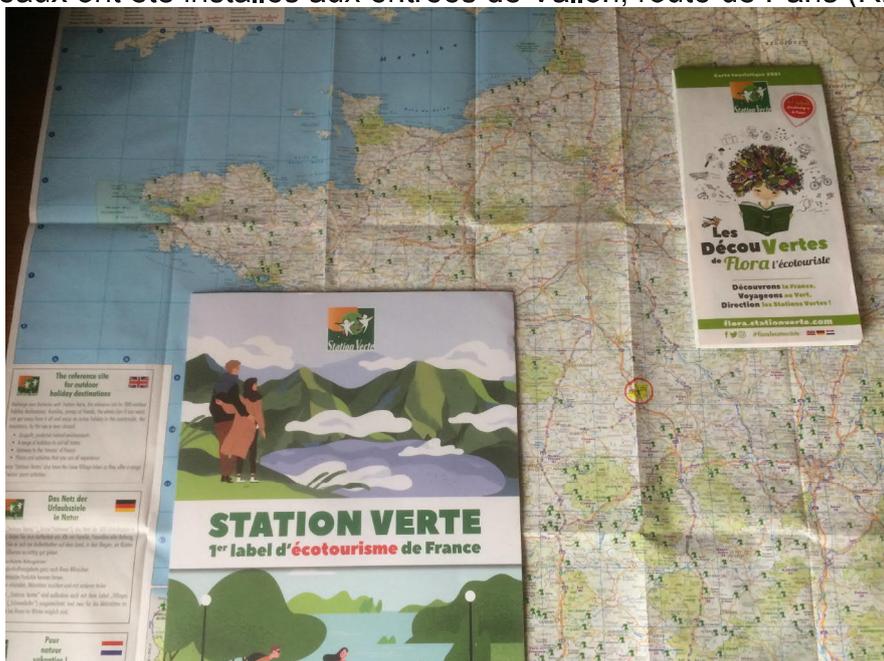
La commune de Vallon bénéficie depuis de très nombreuses années du label « Station verte ». C'est un label touristique créé en 1964 par la Fédération Française des Stations Vertes et des Villages de Neige et qui concerne aujourd'hui près de 500 communes. Une Station Verte est un territoire d'accueil au coeur des terroirs, reconnue au niveau national comme une Station proposant des séjours et activités en faveur d'un tourisme nature, authentique, humain et respectueux de l'environnement.

Pour notre commune, être labellisé Station Verte c'est :

- partager une vision commune d'un tourisme à la fois authentique et respectueux des caractéristiques locales.
- développer des initiatives durables, en faveur d'une nature respectée et préservée
- proposer une offre complète d'activités en lien avec un patrimoine naturel, culturel ou historique.
- s'engager dans un tourisme de proximité à la fois humain et respectueux du territoire
- valoriser les attraits naturels du territoire.

Vallon-en-Sully est référencée sur des cartes nationales « Station Verte » (disponibles gratuitement en mairie) ainsi que sur le site internet (<https://vallon-en-sully.stationverte.com/fr>) qui a été entièrement remis à jour. Il permet à des touristes de connaître la commune et ses environs, ses atouts, ainsi que ses commerces, ses activités et ses offres de restauration et d'hébergement.

Deux panneaux ont été installés aux entrées de Vallon, route de Paris (RD2144).



La liaison entre Epineuil-le-Fleuriel et Vallon-en-Sully est enfin achevée !



TOURISME



Les travaux de la véloroute entre Epineuil-le-Fleuriel dans le Cher et Vallon-en-Sully sont terminés. Cette liaison permet aux piétons et aux cyclistes d'aller de Saint-Amand-Montrond dans le Cher jusqu'à Montluçon, soit une distance de 50kms au total. Notre village se situe juste au milieu de ce linéaire. Les nombreux touristes passeront sur notre territoire en longeant la partie du canal de Berry asséchée au nord avant de rejoindre la partie en eau jusqu'à l'allée des Soupirs au sud.

Ces aménagements, qui s'inscrivent dans une démarche d'éco-tourisme, permettront un gain d'affluence, notamment en période estivale, seront profitables à nos commerces et renforceront encore notre attractivité.

Les travaux du tronçon Epineuil-le-Fleuriel et Vallon-en-Sully en chiffres:

Longueur du tronçon : 4,8 kms.

Coût des travaux pour : 320 000€ dont 200 000€ financés par le département de l'Allier et 120 000€ par le département du Cher.

Durée des travaux : environ 5 mois entre décembre 2020 et avril 2021.

Quelques points à découvrir (ou à redécouvrir) le long de ces 50kms :

Partie Cher : le centre historique de Saint-Amand-Montrond, la cité de caractère de Drevant, le pont-canal de la Tranchasse, le château d'Ainay-le-Vieil et ses jardins, le musée école du Grand Meaulnes d'Epineuil-le-Fleuriel.

Partie Allier : à Vallon-en-Sully : la navigation en bateaux électriques, la péniche restaurée, le musée des maquettes animées, l'allée des Soupirs, le camping municipal, le pont-levis de Davouet, le golf de Nassigny, le musée du canal à Audes, le prieuré de Reugny, le pont canal de Vaux, la cité de Montluçon, sans oublier les nombreuses écluses, les ouvrages d'arts et les curiosités naturelles qui jalonnent l'ensemble du parcours.

Nouveautés au Canal de Berry :

Ont été créés en 2021 un bassin de navigation pour des péniches téléguidées et un nouvel espace pique-nique accessible aux personnes à mobilité réduite.

En 2022, un système d'écluse sera inclus dans ce parcours, il devrait permettre aux plus jeunes de comprendre de façon plus ludique, le concept de ces "ascenseurs à bateaux".

A Noter : des flyers sont disponibles dans les différents offices de tourisme du Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher ainsi que celui de Saint-Amand-Montrond.





Notre territoire est propice à l'activité de la randonnée.

Quelques idées de sorties sur la commune :

- Tour du Parc municipal : 1km - 0:15 de marche.
- Voie Verte : de la voie ferrée jusqu'à Villeneuve (Epineuil-le-Fleuriel) : Aller-retour 6,3km - 1:30 de marche.
- Voie Verte : de l'Allée des Soupirs jusqu'à L'écluse de la Métairie Basse : Aller-retour 4km - 1:00 de marche.
- GR303 : De l'Allée des Soupirs à Meaulne : Aller-Retour 27km - 6:45 de marche.
(Partir de l'Allée des Soupirs, aller en direction du bourg, traverser le pont du Cher, puis suivre le marquage blanc et rouge jusqu'à Meaulne).

Circuits de randonnées "RandoAllier" sur la Communauté de Communes du Val de Cher :

- Audes : circuits des châteaux : 16,6 km - 4:15 de marche.
- Givarlais : sur le chemin des Montavents : 7,4km - 2:30 de marche.
- Haut Bocage : circuit des Carrières : 22,5km - 5:30 de marche.
- Maillet : sur le chemin des Montavents : 9,7km - 2:30 de marche.
- Nassigny : circuit de Champvallier : 15,7km - 3:45 de marche.
- Reugny : sur le chemin des Montavents : 6,8km - 2:30 de marche.
- Vallon-en-Sully : circuit des Prunes : 9km - 2:15 de marche.
- Vaux : sentier des Vignes : 6,9km - 1:45 de marche.

Retrouver les liens internet avec les détails de ces circuits sur le site internet de la commune : <http://www.vallonensully.net/pages/tourisme/randonnees.html>



Découverte de la région de manière ludique avec le jeu PÉPIT :

PÉPIT, un jeu ludique et pédagogique pour découvrir en famille le patrimoine de l'Allier !

Dans le cadre de sa mission de sensibilisation, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de l'Allier a lancé en 2018 le jeu PÉPIT ! Son objectif : inciter ceux qui le souhaitent et qui sont équipés d'un smartphone à (re)découvrir leur cadre de vie et le patrimoine de l'Allier tout en s'amusant.

Basé sur le principe du géocaching, PÉPIT est une chasse aux trésors mettant à l'épreuve le sens de l'observation. A travers les différentes étapes du parcours, les trésors patrimoniaux du territoire se révèlent sous un nouveau jour.

Pour jouer, il suffit de télécharger l'application mobile gratuite, de choisir parmi les balades à énigmes proposées, d'observer attentivement le patrimoine pour répondre aux questions et de trouver le trésor : une boîte renfermant de véritables récompenses à collectionner... Les Zoom-petits personnages imaginaires peuplant l'univers du jeu guident et aident les joueurs dans leur quête. Allant de 1 à 9 km, ces balades ludiques et pédagogiques sont accessibles au plus grand nombre, toute l'année. Déjà plus de 20 000 joueurs ont tenté l'expérience !

L'ensemble des balades est à retrouver sur : www.pepit03.fr

Application mobile téléchargeable gratuitement sur smartphone via Google Play ou App Store.

Contact : CAUE de l'Allier 27 rue de Villars – 03000 Moulins - 04 70 20 11 00



L'équipe de la commission communication a sollicité tous les présidents d'associations pour faire le point avec eux, vous trouverez ci-après les informations reçues.

Vous êtes responsable d'une association ? N'hésitez pas à nous faire remonter les informations que vous souhaitez faire publier sur le bulletin et le site internet de la commune (passer par le secrétariat de Mairie qui fera suivre à la commission communication).

Manifestations de l'AVPF (Association pour la Valorisation du Patrimoine Fluvial):

Retour en images sur la Fête du Canal des 26-27 juin :



Diverses animations sur le Canal sont prévues et les journées du Patrimoine sont également au programme de l'association les 18-19 septembre.

Pour connaître les prochaines manifestations et l'actualité de l'association vous pouvez consulter le site internet : <https://www.avpf.fr/>



L'AVPF a repris cette année à son compte la location des bateaux électriques sur le Canal de Berry à Vallon-en-Sully (en délégation de service public par la Communauté de Communes du Val de Cher). Pour plus d'informations et réservation des bateaux électriques, téléphoner au 06.45.55.64.26.

Vallon Vidéo devient Vallon Culture Cinéma et change de bureau :

Après de nombreuses années à la présidence de Vallon Vidéo, M. Jean-Claude PERCHAT a décidé de passer le flambeau. Nous le remercions vivement pour toutes ces années de bénévolat. De nombreuses vidéos de la commune et des projections de films à la salle polyvalente restent gravées dans le souvenir des Vallonnais.

Un nouveau bureau a été élu. Quentin LAGRIFFOUL est président, Laurent MUGUET est trésorier, Serge DUCHIER est secrétaire, David LAS complète le bureau.

Le nouveau bureau souhaite promouvoir la culture en milieu rural, en particulier le cinéma.

L'activité cinématographique avait commencé puis la situation sanitaire a imposé l'arrêt des projections; mais celles-ci reprendront bientôt. Une séance de cinéma en plein-air était prévue le 13 juillet mais n'a pas eu lieu en raison de la météo. Mais ce n'est que partie remise. Les prochaines séances sont prévues les mercredis 15 septembre et 13 octobre à 15h et 20h30. Le film "OSS 117 Alerte rouge en Afrique noire" sera à l'affiche le 15 septembre. Le pass sanitaire et le port du masque sont obligatoires pendant les séances.

Les séances se déroulent en général les premiers mercredis du mois à la salle polyvalente (pas de séance en été et en décembre). Tarifs : 5€ et tarif réduit : 3,5€.

Vous pouvez adhérer à l'association et bénéficier du tarif réduit (les cartes acquises pour la saison 2020-2021 restent valables pour la saison 2021-2022, il sera encore possible d'en acheter dès la séance du 15 septembre).

Contact : Courriel : vallonculturecinema@gmail.com / Groupe Facebook de l'association: Vallon Culture Cinéma / Le siège social est fixé à la mairie de Vallon-en-Sully.



Dimanche 15 août l'association, en partenariat avec la municipalité et le département de l'Allier a animé le parc municipal avec le concert "les tubes de l'été"



Vivons Vélo avec le VELO CLUB VALLONNAIS :

Les Samedis 12 juin et 3 juillet 2021, le Vélo Club Vallonnais a participé à l'opération "Vivons Vélo" pour la bonne cause.

Cette opération nationale, organisée par AG2R La Mondiale, permet à de nombreux cyclistes de rouler pour la bonne cause : pour chaque tranche de 10 kms parcourus, 1€ est reversé à l'Institut Pasteur (recherche médicale).

A noter que l'opération sera renouvelée le samedi 9 octobre 2021.
Rendez-vous à 14h devant la salle polyvalente.

Pour plus de renseignements, téléphoner au 09.75.83.49.68.



Le Président du VHCT (Vallon Huriel Chazemais Tennis) fait le bilan de cette saison :

"Le VHCT Vallon Huriel Chazemais Tennis, présidé par Julien FRANCOIS, compte aujourd'hui 50 licenciés parmi lesquels 4 jeunes et 5 femmes.

Le début de cette saison a été marqué comme partout ailleurs par le virus qui a imposé certaines contraintes pour la pratique de notre sport favori. Néanmoins, l'accès aux terrains de tennis en extérieur a toujours été maintenu tout au long de la saison sportive que ce soit à Vallon, Huriel et Chazemais.

Nous avons eu l'espoir de pouvoir participer à tous nos matchs par équipes (3/an) et notre traditionnel tournoi interne en fin de saison conclu par notre AG avant le début des finales.

Malheureusement, nous avons inscrit nos 3 équipes pour la Coupe des Vendanges et celles-ci n'ont pu disputer que 2 rencontres seulement sur 5 avant que la compétition ne soit arrêtée à cause des mesures sanitaires. De même pour la Coupe des +35 ans (2 équipes engagées) qui se déroulait dans la foulée, seulement 3 rencontres sur les 5 initialement prévues ont été jouées. Il faut savoir qu'une fois les 5 rencontres effectuées il est possible d'aller en phases finales, demi et finale afin de monter l'année d'après dans des poules de plus en plus compétitives.

Pour la saison prochaine, si tout se passe bien, devraient voir le jour des cours de tennis, pour adultes débutants, pour adultes confirmés et si la demande est assez forte, des cours enfants car nous avons le potentiel pour le faire.

Dernières manifestations de cette saison :

-Tournoi interne (non homologué) qui s'est déroulé de juin à début juillet (22 participants).

-Interclubs d'été par équipe (3 équipes inscrites) n'ont pas pu avoir lieu à cause des restrictions sanitaires cette année. "

Pour tout renseignement, veuillez contacter le président Monsieur Julien FRANCOIS au 06.22.21.88.56 ou par mail julien.francois0369@hotmail.fr





Le mot du président, Michel PINEL

"L'U.S.VALLONNAISE FOOTBALL, confrontée aux mesures liées à la pandémie de la COVID 19, regrette fermement de ne pouvoir fêter cet été le centenaire de son club né en 1921.

Cet évènement est reporté dans la mesure du possible à l'été 2022 afin de réunir dans une ambiance cordiale et festive joueurs licenciés, anciens joueurs, dirigeants et sponsors avec programmation d'un match de gala.

L'U.S.V remercie bien vivement la population de Vallon pour les dons remis lors de la distribution du calendrier du centenaire 2021.

Malgré le peu de matchs accomplis, l'U.S.V a joué quatre tours de la coupe de France, un exploit qui restera gravé dans les mémoires."

Pour les jeunes et séniors qui désireraient pratiquer le football, veuillez vous inscrire auprès de Monsieur Laurent Dumas au 06.18.83.47.15.

Le tournoi jeunes et féminines a eu lieu le samedi 4 septembre 2021 toute la journée au complexe.

ENSEMBLE VOCAL DE VALLON EN SULLY :

"Bonjour à tous !

Dans ce contexte sanitaire où les chances de reprendre notre activité de chorale restent encore très hypothétiques, nous gardons tous espoir, car c'est notre ADN, de se retrouver ensemble pour parfaire notre répertoire et vous proposer des concerts, dans les genres aussi variés que la musique sacrée, romantique et moderne, comme à notre habitude !

Le chant choral, aux quatre coins de l'hexagone, a pris un sérieux coup dans l'aile, et le nombre de chanteurs à espérer une reprise doit être conséquent, tout autant que le public chaleureux rassemblé lors des concerts.

Le chant, en réunion ou soliste, est plébiscité par les professionnels de santé, qui ne tarissent pas d'éloges sur ses bienfaits sur l'organisme et il s'agirait de retrouver bientôt ses effets, si toutefois la situation le permet.

Nous sommes toujours ouverts à de nouvelles recrues, sans distinction d'âge ni de sexe, sans connaissances particulières en solfège, juste avec un grand désir de chanter au sein d'une famille qui ne demande qu'à s'agrandir pour partager la joie de se retrouver, de chanter, mais aussi de festoyer de temps à autres !..."

G.A.Thuillier, Chef de Chœur de l'Ensemble Vocal de Vallon-en-Sully

ASSOCIATION	Président ou Responsable	ADRESSE	TELEPHONE
ACPG – CATM	M. REGRAIN André	131 rue des Chênes - VALLON	04.70.06.52.63
AIKIDO scyn@bbox.fr	Mme MARTIN Scynthia	9 rue Georges Brassens 03100 MONTLUÇON	04.70.05.75.58 ou 06.65.75.25.03
Amicale des Classes	M. GEDEIX Alain	59 rue des 3 F.Pasquier – VALLON	04.70.06.63.46
Amicale Laïque al.vallon@wanadoo.fr	M. ROBERT J. Christophe	5 rue des 3 frères Pasquier– VALLON	04.70.08.60.05 06.49.40.26.67
Anima-Cèdres	M. MAYEUX Camille	2 Chemin du Champ-fort - VALLON	04.70.06.62.09 (point accueil)
Arts en Arts Culinaires dartsenartsculinaire@gmail.com	M. DESSERTENNE Jean-Charles	98 rue des Acacias - VALLON	06.15.20.07.63
AVPF rfiaux@bluewin.ch	M. FIAUX Rémy	3 rue Jean Jaurès – VALLON	06.01.82.31.80
Club Informatique Vallonnais f.cazeaud@neuf.fr	M. CAZEAUD François	Frémont – VALLON	04.70.06.59.53 06.60.08.09.75
Comité des Fêtes debouesse.loic@orange.fr	M. DEBOUESSE Loïc	7 Rue Charles Venuat – VALLON	04.70.06.62.30 06.82.89.75.63
Commerçants et artisans	M. SICARD Stéphane	35 rue Maurice Guillemard – VALLON	06.09.11.15.70
Couzettes Vallonnaises			
Danse Rythmique Vallonnaise drv.03@laposte.net	Mme BOUCHER Florence	10 ruelle à Bacchus – 18200 LA CELLE	02.48.61.08.77 06.32.44.35.20
Donneurs Sang Bénévoles dominique.peronin@orange.fr	M. PERONIN Dominique	28 rue M Guillemard - VALLON	
Ecole de Danse MC Vilpreux michelvilpreux@orange.fr	Mme VILPREUX Marie-Claire	Equaloup – 03 VERNEIX	04.70.06.88.04
Ens. Vocal et Instrum. bpasquier3@wanadoo.fr	Mme GOURIER Chantal	18 Cours Manuel – 18 ST AMAND	02.48.96.70.97 06.77.73.43.18 (fille)
Fémin'Accord de Vallon f.gaby@orange.fr	Mme GABY Françoise	3 route de Villefranche – 03430 TORTEZAIS	06.95.64.74.35
Groupement Associatif Vallonnais jean-claude.roilette@wanadoo.fr	M. ROILETTE J-Claude	12 Ch. des Grétias – VALLON	04.70.06.55.06
Mutilés du Travail (FNATH) gerard.bouillet@orange.fr	M. BOUILLET Gérard	79 rue des Sorbiers – VALLON	04.70.06.50.88
Peuffeilhoux Animations floridian@orange.fr	M. MEYRET Pierre		0041793274904 (n° Suisse)
Peuffeilhoux Culture j.c.perchat@wanadoo.fr	Mme PERCHAT Colette	4 Place Noguères-VALLON	04.70.29.15.86
Resto du Cœur	Mme LAVAUD Michelle	5 rue des saules – 03190 NASSIGNY	06.35.16.67.11
Sapeurs Pompiers	M. LENNE Thierry	40 rue des Erables – VALLON	06.60.97.83.19
SSTKAS (taekwondo et kickboxing stephanetonysicard@gmail.com	M. SICARD Stéphane	35 rue M. Guillemard – VALLON	06.09.11.15.70
Tennis de Table Vallonnais dominique.magali@wanadoo.fr	M. DOMINIQUE Philippe	La Côte de Ribeaudat – VALLON	04.70.06.61 37 09 71 37 83 01
U.N.R.P.A. (Club des aînés) barthelemy.guy@sfr.fr	Mme BARTHELEMY Paulette	12 rue Pasteur – VALLON	04.70.06.57.88
U.S.V. Foot pinelmichel@orange.fr	M. PINEL Michel	18360 EPINEUIL LE FLEURIEL	06.70.17.74.61 ou 09.61.67.68.16
USV Pétanque muguetguy@laposte.net	M. MUGUET Guy	17 route de Montluçon - VALLON	04.70.08.64.55 07.81.78.28.16
Vairon Vallonnais b.plaveret03@gmail.com	M. PLAVERET Bruno	37 route de Crozet – VALLON	06.80.13.72.08
Val de Cher services contact@valdecherservices.fr	Mme HEBRARD Bernadette	Vérigny – 03190 MAILLET	04.70.06.54.84
Vallon Arts et Traditions jicerobert@gmail.com	M. ROBERT J. Christophe	5 rue des 3 frères Pasquier – VALLON	04.70.08.60.05 06.49.40.26.67
Vallon culture cinéma lagriffoulquentin@hotmail.com	M. LAGRIFFOUL Quentin	3 rue Alain-Fournier – 18360 EPINEUIL	06.28.07.03.94
Vélo Club Vallonnais vr.servieres@orange.fr	M. SERVIERES René	Rue des acacias – VALLON EN SULLY	09.75.83.49.68
VSCT (Tennis) isabeau6@wanadoo.fr	M FRANCOIS Julien	5 impasse du Rocher-03380 HURIEL	06.22.21.88.56



INFOS UTILES

Contacter votre Mairie:

Avenue Marx Dormoy - 03190 Vallon en Sully

Tel : 04.70.06.50.10 / Fax : 04.70.06.51.18 / @ : mairie.vallonensully@wanadoo.fr

Heures d'ouverture du Secrétariat : du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h

Point accueil :

Horaires d'ouverture : du mardi au Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Téléphone : 04.70.06.67.48

à côté de la Mairie

Bibliothèque municipale :

Route de Nassigny - 03190 Vallon en Sully

Lundi de 16h à 18h - Mercredi de 16h30 à 18h30 - Samedi de 10h à 12h

Bureau de Poste :

Rue Paul Constans - 03190 Vallon en Sully

Ouverture : Lundi au Vendredi : 9h-12h et 14h-16h, le samedi : 9h-12h

SEA Nord Rive Droite du Cher - Syndicat Mixte Eau & Assainissement:

ZA de Crozet – B.P. 22 - 03190 Vallon en Sully

Tél : 04.70.06.50.51 - Courriel : secretariat@sivomvallon.fr - <https://seavallon.fr>

Horaires d'ouverture des bureaux : du lundi au vendredi de 9h à 11h30 - 13h30 à 16h30

Pour toute urgence, vous pouvez appeler au : 04.70.06.50.51 – 7 jours sur 7 / 24 h sur 24

Sictom Région Montluçonnaise :

Rue du Terrier – 03410 Domérat - Tel : 04.70.64.23.80

<https://www.sictomrm.com>

Déchetterie de Vallon : Route de Chazemais «La Montgarnie» - Tel : 04.43.89.00.07

Horaires d'hiver : mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h et 13h30 à 17h

Horaires d'été : mardi, mercredi, vendredi et samedi de 8h à 12h et 13h30 à 18h

(Les changements interviennent à chaque passage d'heure été hiver, soit en mars et octobre)

Ramassage des ordures : Déchets recyclables (poubelle jaune) et ordures ménagères (poubelle grenat)

Secteur 1 à gauche du chemin de fer (côté mairie) : les lundis

Secteur 2 à droite du chemin de fer (côté La Grave) : les mercredis

Colonnes à verre : Route du Crozet, Chemin de l'Oyard, Le Cluzeau, déchetterie, route de Nassigny.

Maison France Services :

Médiatrice : Mme Ghislaine ROBERT

Rue Paul Constans - Vallon-en-Sully

Tel : 04.70.64.64.80 - Courriel : mail.g.mfsvallon@laposte.net

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-16h et Samedi : 9h-12h.



INFOS UTILES

Permanences assistante sociale:

Mme BOCQUET Adeline - MSD (Maison des Solidarités Départementales) d'Huriel

Téléphone 04.70.34.16.85 et 06.73.60.04.02

Permanence les mardis et jeudis matin et sur rendez-vous pris directement auprès d'elle.

Lieu de la permanence : local jeunes à côté de la Mairie - 04.70.29.65.35 uniquement au moment de ses permanences

Permanence ADIL (Association D'Information sur le Logement) :

Premier mardi du mois en Mairie de Vallon-en-Sully : de 9h30 à 11h30

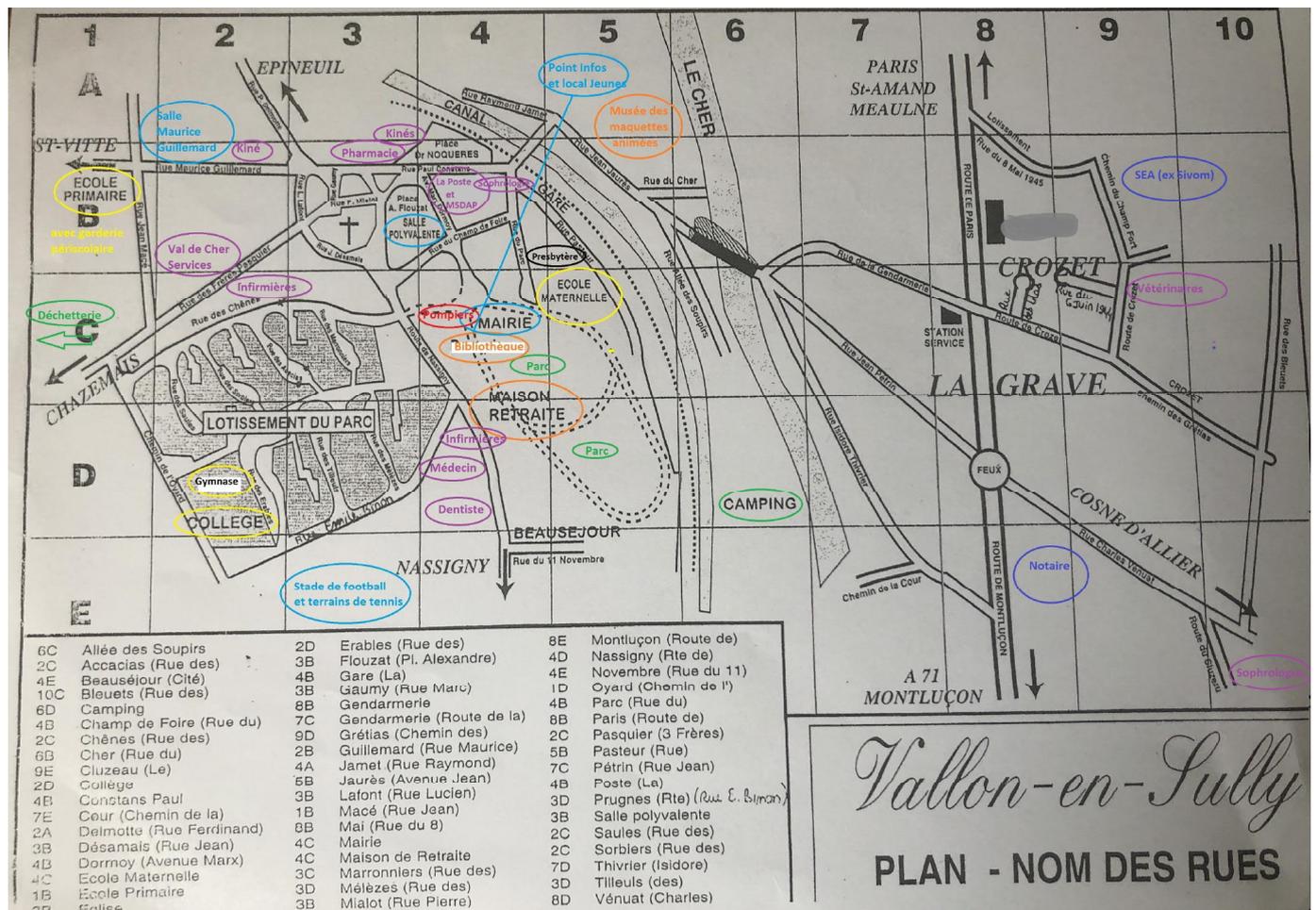
Agence de l'ADIL de Montluçon – 4 Quai Turgot – Tél. : 04.70.28.42.04

Site internet : <https://www.adil03.org>

Permanence mission locale:

Mme Christelle NAUDIN assure 2 permanences par mois (2ème et 4ème jeudi), toute la journée, en mairie de Vallon en Sully. Toute personne peut prendre rendez-vous au préalable par téléphone au 04.70.05.28.74. Actuellement, en raison de la crise sanitaire, une permanence a lieu uniquement le 4ème jeudi du mois.

LOCALISATION DES PRINCIPAUX SERVICES :



Les 15 personnes qui auront répondu correctement au quizz se verront attribuer un colis d'une valeur de 25 euros (avec des produits pris chez les commerçants vallonnais). N'oubliez pas de bien lire le bulletin et le site internet de la commune pour trouver certaines réponses.

Le quizz est à déposer au Point Info Tourisme qui se trouve juste à côté de la mairie ou dans la boîte aux lettres avant le 30 septembre 2021.

- **Il suffit d'entourer la bonne réponse**

Question n° 1 : Qui organisait depuis quelques années la fête d'Halloween à Vallon en Sully ?

A : La municipalité B : Marie des Bois C : Les lutins de Frémont

Question n° 2 : Les départements du Cher et de l'Allier sont maintenant reliés par la voie verte, le long du canal de Berry. Combien de kilomètres ont été créés entre les deux départements ?

A : 3, 7 km B : 4,8 Km C : 5,5 km

Question n° 3 : Que collectionnait Robert Villatte des Prugnes ?

A : des épées B : les timbres C : un herbier

Question n° 4 : Depuis 1983, combien y'a-t-il eu de Maires à Vallon-en-Sully ?

A : 4 B : 5 C : 6

Question n° 5 : Comment s'appelle le Vallonnais, martyr de Vingré, enterré au cimetière de Vallon-en-Sully et inscrit sur le monument aux morts d'Huriel ?

A : Jean QUINAUD B : Jean QUINAULT C : Jean QUINAUT

Question n° 6 : Quelle date est inscrite sur le bâtiment de La Poste ?

A : Aucune date B : 1918 C : 1911

Question n° 7 : Comment s'appelle l'école maternelle de Vallon en Sully ?

A : Les petits écoliers B : Les amis du parc C : Les écoliers du parc

Question n° 8 : Qui a réalisé les maquettes animées ?

A : Pierre COGNET B : Pierre et Marguerite COGNET C : Marguerite COGNET

Question n° 9 : Que va-t-on construire à la sortie de Vallon-en-Sully, route de Nassigny ?

A : des maisons pour les seniors B : un parking C : un centre aéré

Question 10 : Le conseil municipal a décidé de baptiser l'école primaire. Quel nom va-t-elle porter ?

A : Emile GUILLAUMIN B : Marius AUDRAS C : Alexandre FLOUZAT

Question subsidiaire : Combien de personnes vont répondre à ce quizz ? :

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

N° DE TELEPHONE (pour vous contacter si vous avez gagné) :